

## La plage, salut de nos livres

François Barcelo

Number 132, February 2012

Passer l'hiver

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/66007ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Triptyque

ISSN

0225-1582 (print)

1920-9363 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Barcelo, F. (2012). La plage, salut de nos livres. *Moebius*, (132), 9–15.

## FRANÇOIS BARCELO

### *La plage, salut de nos livres*

Mesdames ou messieurs les ministres de la Culture et du Tourisme,

Les climatologues n'osent pas l'avouer ouvertement, mais quiconque sait lire entre les lignes a compris que d'ici quelques petits siècles – sinon quelques décennies – le rude hiver québécois ne sera plus qu'un lointain souvenir.

Ce réchauffement de la planète aura chez nous comme ailleurs des conséquences catastrophiques, sur lesquelles je n'insisterai pas. Mais il pourra avoir des résultats positifs pour les auteurs québécois – à condition, bien entendu, qu'on s'y prépare sans trop tarder.

Je sens que je vous étonne et que j'ai commencé à titiller votre curiosité. Laissez-moi vous expliquer tout cela plus longuement. Cela vous changera des rapports catastrophiques dont vous inondent quotidiennement les industries du livre et du tourisme.

Qu'on le veuille ou non, le réchauffement de la planète transformera nos coins de pays glacés en lieux plus ou moins tropicaux, quelle que soit la saison. Je n'aurai pas le plaisir de le constater de mes propres yeux et de ma propre peau – vous non plus, sans doute. C'est pourquoi je m'autorise, tous les hivers, à passer quelques semaines dans un pays chaud. Vous aussi, je suppose.

Pourtant, je n'ai rien contre l'hiver québécois. La neige donne à nos campagnes et à nos villes une beauté sans pareille, heureusement prolongée par la lenteur du déneigement. Je le clame haut et fort : j'aime l'hiver. Je dirais même que je l'adorerais totalement s'il était moins long. Les mois de janvier et de février au Québec ne me

semblant pas indispensables à ma santé mentale et physique, je n'hésite pas à fuir sous des cieux plus cléments.

Mes séjours dans des climats tropicaux (Cuba, Mexique, Inde, Thaïlande, Malaisie, République Dominicaine, Bahamas et plusieurs des États unis d'Amérique, de la Floride à la Californie) m'ont permis de constater un fait qui semble avoir échappé aux fonctionnaires de vos ministères: les plages sont, de loin, les lieux où il se lit le plus de livres. Elles ont même dépassé à ce chapitre les rames de métro, depuis que les lecteurs MP3 ont remplacé les livres comme moyen de divertissement dans les transports en commun.

Combien de fois n'ai-je pas vu la moitié des vacanciers d'une station balnéaire avec un livre à la main sous un palmier, un parasol ou un chapeau? Les plages sont donc le lieu privilégié de la lecture.

Et il m'est venu une idée qui créera une véritable révolution culturelle au Québec si vous acceptez de la transformer en réalité: multiplier par dix, cent ou mille nos plages propices à la lecture.

On oublie trop souvent que le Québec a plus de plages que nombre de pays touristiques. Mettez bout à bout les plages de la côte Nord, des îles de la Madeleine, de la Gaspésie, du lac Saint-Jean, des grands réservoirs comme le Baskatong, sans oublier celles du million de petits lacs qui parsèment notre territoire, et vous dépassez sûrement en longueur totale celles de la Côte d'Azur et de la Riviera Maya réunies.

Déjà, un certain nombre de lecteurs et de lectrices profitent de nos plages pour s'y installer avec des livres, malgré un aménagement déficient, pour ne pas dire inexistant. En effet, pour lire il faut de l'ombre. Je sais qu'il est trop tôt pour râler contre l'absence de cocotiers, mais il n'empêche que de nombreux arbres indigènes feraient l'affaire si on prenait la peine de les planter en bordure de la mer ou de l'eau douce. Je pense à l'érable, qu'il suffit de tailler de façon adéquate pour le transformer en majestueux parasol. En attendant que ces arbres soient suffisamment grands, on pourrait faire patienter les lecteurs en leur offrant des parasols artificiels, résistants et peu coûteux, comme les Chinois peuvent en produire

à vil prix dès qu'on est prêt à en commander un plein conteneur.

De plus, quoi de plus agréable que de lire sous un parasol en sirotant un verre de Tremblay ou de Boréale rousse? Mais les bars et les buvettes installés sur nos plages se comptent sur les doigts de la main. Pourtant, ces services offriraient aux garçons et filles qui décrochent de l'école avant d'avoir terminé leur cours secondaire ou primaire des occasions d'emploi – mal rémunéré, mais à généreux pourboires.

Vous m'objecterez ensuite que nos plus belles plages – comme celles des îles de la Madeleine – sont trop éloignées pour attirer en grand nombre les populations des centres urbains. Rien ne nous empêche d'en créer de plus rapprochées! Qu'est-ce qu'une plage? Du sable, rien d'autre. Nous avons des milliers de sablières déjà exploitées ou susceptibles de l'être. Il suffit d'étaler ce beau sable doré avec un bulldozer, d'y planter quelques arbres matures ou une forêt de parasols, d'ouvrir un estaminet bien pourvu en vin rosé et en poutine, et voilà une plage parfaitement utilisable, qui fera rougir de honte les exploitants des sables bitumineux de l'Alberta.

Et l'eau? objecterez-vous encore, non sans raison parce que l'eau est généralement considérée indispensable pour une plage digne de ce nom. Mais cela n'est qu'un préjugé obsolète! Non seulement la majorité des Québécois ne savent pas nager, mais qui plus est ils ont peur de l'eau, sinon nous ne serions pas moins de cent à nous noyer tous les ans. De plus, l'eau est presque partout bien trop froide pour se baigner. Et ce, pour quelques décennies encore.

Il est vrai que nous disposons des ressources technologiques et financières pour chauffer l'eau le long des plages, mais comme le réchauffement climatique s'en chargera à plus ou moins longue échéance, il est à mon avis préférable de laisser faire le temps, à moins qu'un partenariat public-privé permette de réchauffer nos eaux côtières sans investissement exagéré.

Tant qu'à faire, soyons totalement réalistes et raisonnables: tout ce que veulent les lecteurs et les lectrices, c'est un livre, un verre, une serviette ou une chaise longue, du sable et de l'ombre. À mon humble avis toujours, les plages

les plus appréciées seront celles que nous aménagerons à peu de frais au sommet des montagnes, avec vue imprenable sur une vallée verdoyante. Je pense, entre autres, à certains coins du mont Royal où, en creusant un peu, je suis sûr qu'on trouverait du sable. Sinon, il suffit de faire venir des Basses Laurentides quelques camions pleins de quartz schisteux.

Vous m'objecterez sans doute que la saison chaude est trop courte et que, si on enlève les jours de pluie, on n'aura chaque année que quelques dizaines de journées propices à la lecture sur la plage. À chaque problème, il existe une solution, et celui-ci ne déroge pas à la règle. Si vous avez voyagé quelque peu dans des pays tempérés européens, vous avez sûrement vu, à la terrasse des cafés des grands boulevards, ces réchauds à gaz surmontés d'un réflecteur en forme de parapluie, qui permettent aux buveurs de prendre un verre à l'extérieur, même en hiver. J'en ai vu ici-même, en vente dans les grands magasins.

On peut aisément imaginer que nos plages seront équipées, à tous les cinq ou dix mètres, d'appareils de ce genre, qui seront mis en marche par des pièces de monnaie ou des cartes de crédit, comme le Bixi dont le succès mondial ne sera dépassé que par nos nouvelles plages une fois que les Russes et les Lapons auront vu comment nous projetons de les aménager. Je suis, en tout cas, disposé à abandonner toute redevance si vous décidez de demander un brevet pour mon idée, que vous ne pourrez repousser dès que vous vous imaginerez en maillot ou en bikini (ou tout nu, les mœurs évoluant rapidement à ce chapitre), au parc Lafontaine, un 15 janvier, lisant le dernier Marie Laberge, étendu sur une chaise longue (offerte en prime avec la location du réchaud) au milieu d'un cercle de sable chaud alors que la poudrière souffle autour de vous.

Jamais plus vous n'aurez envie de fuir vers le Sud. Ce sont plutôt les touristes du monde entier qui viendront lire en votre compagnie, à la plus grande joie de notre balance commerciale.

Lire, c'est bien joli, mais quels livres? Il est évident qu'il y a là une occasion exceptionnelle de venir en aide aux écrivains québécois et, par la même occasion, à l'ensemble de la population. En effet, les auteurs vivent d'une

redevance de 10% sur le prix des exemplaires vendus. Les autres 90% vont aux imprimeurs, aux éditeurs, aux secrétaires, aux camionneurs, aux producteurs de papier, aux bûcherons, sans oublier bien entendu les piliers du livre que sont les libraires et les pilonneurs.

Pour chaque dollar que reçoit un écrivain, neuf autres vont donc nécessairement à mille et un métiers les plus divers. Et je ne parle ici que des retombées directes. Il faut multiplier ce chiffre par trois si on tient compte des retombées indirectes. Les écrivains font aussi vivre, en plus des personnes impliquées dans la production et la vente de leurs livres, les critiques littéraires, les administrateurs de magazines culturels, les bibliothécaires, les techniciens en documentation et les animateurs de radio et de télévision grassement payés pour les interviewer.

Je n'ose pas proposer que la lecture de livres non québécois soit interdite sur nos plages, même si celles-ci auront été aménagées avec des fonds uniquement québécois. Au contraire : sur nos plages, quelle que soit la saison, les touristes et même les lecteurs québécois seront autorisés à lire ce qu'ils voudront, dans la langue de leur choix. Cela est on ne peut plus regrettable, mais il serait difficile de faire avaler le contraire à l'Unesco et à la Cour suprême du Canada.

Par contre, les microlibrairies qu'on ne manquera pas d'aménager sur nos plages seront, elles, tenues de n'offrir que des livres d'ici. Les traductions seront autorisées, pourvu que le livre ait été imprimé au Québec (un traité de réciprocité avec les provinces canadiennes pourra élargir quelque peu leur origine).

Bien entendu, nos lampadaires chauffants (ai-je précisé que les réchauds seront aussi munis de lampes pour permettre de lire sur les plages lors des nuits sans lune?) seront munis d'émetteurs wi-fi permettant de réapprovisionner les lecteurs de livres numériques. Là encore, il sera difficile d'interdire les livres écrits ou produits à l'étranger, mais rien n'empêche d'espérer que vos fonctionnaires trouveront un moyen de donner à nos petits livres à nous une préférence évidente, dans des limites acceptables.

Quoi qu'il en soit, ce nouveau débouché pour la littérature québécoise permettra éventuellement d'éliminer les systèmes discriminatoires et insuffisants de bourses aux écrivains et de subventions aux éditeurs.

Mais la promotion du livre québécois ne sera pas le principal effet positif de ce projet.

D'abord, il encouragera la lecture, avec tout ce que cela comporte d'aide à la croissance personnelle et à la réduction du chômage (de nombreuses recherches ont démontré que les gens qui savent lire gagnent mieux leur vie que les illettrés, à condition de n'être ni entraîneurs de hockey, ni sénateurs, ni premiers ministres d'un pays).

Nos plages ouvertes en toutes saisons permettront aussi de créer des centaines d'emplois non saisonniers. J'en ai déjà mentionné quelques-uns, mais je pourrais ajouter les services de location de parasols et de chaises longues, de remplissage de bonbonnes de gaz propane, d'enlèvement des ordures, de vidange des toilettes portatives, de transport de sable et ainsi de suite. Il ne s'agira pas d'emplois temporaires, contrairement à la construction d'éoliennes ou de barrages hydroélectriques dont nous avons un besoin douteux et qui n'exigent qu'une main-d'œuvre minimale une fois leur construction terminée. Certains emplois pourraient malgré tout être saisonniers et permettre à nos étudiants qui n'ont pas encore décroché de financer leurs études sans recourir aux prêts et bourses, si rares et si aléatoires. Mais il est trop tôt pour se demander quelles seront les basses et hautes saisons quand il fera chaud toute l'année.

Vous m'objecterez finalement, avec un brin de mauvaise foi, que je ne recherche que mes propres intérêts, puisque les écrivaines et écrivains québécois seront les premiers bénéficiaires de nos plages chauffées au propane, en attendant les plages chauffées climatiquement.

Cette accusation pourrait être fondée si ce projet était mis en œuvre dans les plus brefs délais. Mais je me permets d'en douter. Plusieurs autres ministères que les vôtres seront nécessairement impliqués, depuis les Travaux publics jusqu'au conseil du Trésor, et à toutes les étapes, depuis les premières études de faisabilité jusqu'à la signature des ententes de PPP.

Comble de malheur, le monde de l'écriture et du livre n'est pas, dans l'avenir immédiat, suffisamment prospère pour alimenter convenablement les caisses électorales des partis susceptibles d'être au pouvoir dans les années à venir.

Lorsque ce projet aura franchi tous les obstacles et sera finalement approuvé par le conseil des ministres, il faudra encore je ne sais combien d'années pour lever la première pelletée de sable. Sûrement autant que pour le CHUM ou la prolongation de l'autoroute 40.

À mon âge (que vous connaîtrez aisément en consultant Google ou Wikipedia), il est donc exclu que je puisse espérer voir, de mon vivant, un lecteur québécois se prélasser en janvier sur un transat de la plage de Natashquan avec un de mes livres déployé sur ses cuisses. Je n'en profiterai donc pas personnellement.

Mes héritiers? Il est vrai qu'ils pourront, jusqu'à cinquante ans après mon décès, toucher les droits d'auteur que ces nouvelles plages ne manqueront pas de susciter. Et malgré la lenteur inhérente à toute action gouvernementale, il n'est pas impossible qu'ils puissent bénéficier de l'engouement créé par ce projet novateur.

C'est pourquoi j'ai ajouté un codicille à mon testament, selon lequel les exemplaires de mes livres physiques ou numériques lus sur les plages hors de la saison estivale seront libres de droits à compter du premier janvier 2042, pourvu que je sois décédé avant cette date.

En échange de cette générosité que, je n'en doute pas, de nombreux auteurs voudront imiter, je suggère qu'on donne à cinquante-neuf de ces plages le titre d'un de mes cinquante-neuf livres publiés à ce jour. Il ne s'agit pas de faire la promotion de mes livres, mais de reconnaître qu'une plage nommée «Ça sent la banane» ou «J'haïs le hockey» est plus attirante qu'une plage Idéale ou une plage Jean-Doré.

Espérant vous avoir rassuré(e)s sur la pureté de mes intentions autant que sur l'intérêt de faire du Québec le leader mondial de la lecture balnéaire, je vous prie d'agréer, mesdames ou messieurs les ministres de la Culture et du Tourisme, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

François Barcelo, écrivain